

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juillet 2018**

**199x18**

### **DÉNOMINATION D'UNE PLACE** **« PLACE DU BOUGAINVILLIER »**

Dans le cadre de la réalisation du lotissement « Les Rosiers » aux amandiers, compte tenu de l'avancement des travaux et afin d'éviter des doublons dans la numérotation déjà existante dans le parc des amandiers, il paraît souhaitable de dénommer l'accès à ces logements.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à l'identification de la place ci-dessous :

- La place située sur le chemin du Jas de Rhodes (entre la villa n°180 et n°201 du parc des amandiers) sera dénommée « Place du Bougainvillier ».

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE la proposition du Maire,
- DÉCIDE de dénommer ladite place ainsi qu'énoncé ci-dessus,
- ADOPTE cette proposition.
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 32  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 27 Juillet 2018

LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA